

# Stage de formation à l'action directe non-violente

les 18 et 19 mai à ASPET

Face aux urgences environnementales et climatiques, aux injustices sociales, aux discriminations, aux violences étatiques, et en complément des formes traditionnelles de lutte et de mobilisation, créons en Comminges un groupe d'activistes basé sur la désobéissance civile employant l'action directe non-violente pour s'attaquer publiquement et directement au problème ou à celui ou celle qui en est responsable.

En présence d'un formateur du collectif « Les Désobéissants », nous proposons un stage qui associe approche théorique et exercices pratiques, mises en situation, techniques et bricolage destinés à permettre de mener à bien des actions. Il favorise l'échange de savoirs et de pratiques, la réflexion par petits groupes, l'auto-formation et des modes de fonctionnement égalitaires et non-violents.

Stages réservés aux personnes majeures (à partir de 18 ans).

La participation financière est destinée à couvrir les frais de transport du formateur et le fonctionnement du collectif. L'argent ne devant jamais être un obstacle à la participation à un stage, celui-ci est à prix libre pour les petits et sans revenus.

Le collectif organisateur du stage propose une participation de 50 euros afin d'assurer une moyenne d'une vingtaine d'euros par participant et participante.

## Programme :

Lien avec le site des désobéissants : <http://www.desobeir.net/se-former/les-stages/>

1. La préparation d'une action :  
repérage, scénario, plans A et B, briefing contenu et message (technique, juridique)
2. Rechercher l'efficacité : objectifs clairs, pédagogie de l'action
3. Déroulement d'une action :

- coordination, sécurité, communication, négociation, évaluation
- répartition des différents rôles dans une action
- les différents types d'action : répertoire et exemples concrets
- techniques de blocage et de résistance à une évacuation
- gestion du stress pendant l'action
- check list (récapitulatif) d'une action type

4. L'action et les médias

5. La répression :

- techniques de protection  
contre l'éventuelle brutalité des vigiles ou forces de l'ordre
- quels droits quand on est arrêté par la police ?
- la garde-à-vue
- la convocation au commissariat

Repas partagé en auberge espagnole.

Possibilité d'hébergement.

Inscription obligatoire au 06.24.08.57.73